

Info Crotenay novembre 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/10/2022

Présents : Olivier CAVALLIN, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Lois MATIVET, Benjamin PETOT, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM, Carole FAIVRE, Nicolas MANZONI,

Absentes excusées : Virginie GUYON et Marie-Véronique GAUTHIER,

Marie-Véronique GAUTHIER donne pouvoir à Carole FAIVRE,

Secrétaire de séance : Nicolas MANZONI,

Le quorum est atteint.

Aucune remarque n'est faite concernant le dernier compte rendu du 1^{er} septembre 2022, il est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

I/Comptoir de l'Heute

Malgré diverses réunions avec toutes les parties, le Maire, les représentants de 1000 cafés et les Gérants du Comptoir de l'Heute, Didier et Isabelle Noël ont décidé d'arrêter leur aventure à Crotenay. Ils ont décidé de partir officiellement le 29 octobre. Le conseil regrette les tensions et souhaite de tout cœur trouver une solution rapide.

L'association 1000 cafés souhaite retrouver au plus vite de nouveaux gérants mais le conseil municipal se demande si son fonctionnement convient au village. Plusieurs éventualités sont suggérées, reprise du fonds de commerce à l'association 1000 cafés (propriétaire) et mise en gérance par les propres soins du conseil, ou laisser 1000 cafés proposer des nouveaux profils. La négociation du prix de vente du fonds de commerce est en cours de négociation au cas où.

Une nouvelle réunion en visio est prévue le 11 octobre.

II/Repas des aînés

Le repas aura lieu le 27 novembre et les invitations sont en cours de préparation. Le village compte 107 aînés de plus de 70 ans. Le menu est en

cours d'élaboration avec Christophe Germain, habitant du village, gérant du restaurant le Repère à Champagnole. Le groupe de musique habituel est prévu. Les membres du conseil ainsi que les employés communaux sont conviés.

III/Rapport de la Communauté de Communes de Champagnole Nozeroy

Olivier lit le compte rendu de la Chambre Régionale des Comptes sur les activités et les futurs projets de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV/Point travaux en cours

De nombreuses routes en mauvais état sont en cours de chiffrage, chemin de la côte à 16%, chemin du Moulin et chemin de la centrale électrique. Les chantiers de sécurisation des voies piétonnes de Malaval, de l'aire de jeux du Clos de la Forge et de l'école sont à l'étude également. Il faut demander l'avis du Conseil pour que le Maire puisse demander les subventions qui seraient de 30% pour le Conseil Départemental et 30 % pour la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura au titre des amendes de police.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Les travaux d'isolation du Foyer Rural ont débuté. Une fenêtre a été cassée pendant les travaux mais sera remplacée rapidement.

V/Panneaux Photovoltaïques

L'enquête publique touche à sa fin, le conseil doit donner sa position. Un vote à bulletin secret est engagé. 12 voix contre le projet, 1 pour.

Olivier avait demandé à tous les conseillers municipaux de venir lire le projet et l'enquête à la mairie.

Pour rappel :

- Avis défavorable du Ministère de l'agriculture
- Avis défavorable de la filière comté
- Avis défavorable de la Chambre d'agriculture
- Avis défavorable de la CDPNAF
- Avis défavorable des carrières Pernot
- Avis défavorable du Président du Département

- Avis défavorable de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
- Avis défavorable de la conseillère départementale

VI/Questions diverses

- Le projet de chaufferie bois doit être vu rapidement car de nouvelles aides ont été débloquées.
- L'association de la Flamme du Soldat Inconnu se recueille aux différents monuments aux morts de France pour amener la flamme depuis Paris. Ils passeront le 10 novembre à 6 heures 52 au monument aux morts de Crotenay.
- Le projet de micro-crèche est toujours à l'étude, une visite de celle de Mignovillard est prévue pour s'inspirer du modèle.
- Repas de l'EREA pour l'école, sur le principe l'EREA accepte de faire entre 20-25 repas par jour pour les enfants du primaire, sous couvert de la Région Bourgogne Franche Comté. Les modalités pour la livraison sont en cours de réflexion.
- Vestiaire de Foot : un nouveau projet de l'Architecte devrait arriver.
- Dégradations : La Cabane à Dons et le panneau d'affichage de l'école ont été tagués. Il est regrettable que des personnes s'en prennent à des symboles d'entraide et de solidarité.

Informations.

- Passage de la flamme du soldat inconnu jeudi 10 novembre au monument aux morts à 6h52.
- Cérémonie du 11 novembre vendredi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts.
- Soyez vigilants de faux agents EDF viennent chez les personnes vulnérables pour les voler...
- Merci de penser à vos articles pour le journal de Crotenay (textes et photos à envoyer à la mairie avant le 20/11/22).
- Ci-joint lettre écrite par les 66 maires de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

Crottenay, le 4 novembre 2022

Le Maire Olivier CAVALLIN,
4 Place de Franche-comté
39300 CROTENAY

à

Monsieur Le Directeur
du Centre Hospitalier Jura Sud
55 rue du Dr Jean Michel
39000 Lons-Le-Saunier

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Jura Sud,

Lors du conseil de surveillance qui s'est tenu le 20 octobre 2022, vous avez annoncé la suspension temporaire en novembre et décembre prochains des Consultations Non Programmées ainsi que, sur le même laps de temps, de la ligne SMUR de l'Hôpital de Champagnole sous prétexte d'un manque de médecins urgentistes.

Les arguments évoqués, qu'il s'agisse de la soi-disant pénurie de médecins urgentistes (à Lons-le-Saunier ou à Champagnole) et des signalements de deux praticiens, ne peuvent pas conduire à la fermeture des services d'urgences dans notre ville.

Cette décision vient une nouvelle fois fragiliser notre Hôpital alors qu'il a été très récemment labellisé "hôpital de proximité".

Vous le savez, faute de ligne SMUR, les délais d'urgences ne pourront pas être respectés et tout un bassin de vie n'aura plus accès à ce service, ce qui est totalement impensable. Votre responsabilité est engagée. En qualité de Maire du territoire, et en accord avec mes collègues élus locaux, je demande qu'une solution plus équilibrée soit trouvée pour éviter cette fermeture brutale.

Nous ne vous laisserons pas mettre en danger notre population et nous saisisons toutes les autorités nécessaires dans l'attente d'une solution de votre part. Nous serons particulièrement vigilants quant à la prise en charge de nos administrés et n'hésiterons pas à engager les poursuites nécessaires en cas de manquement de notre hôpital.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Olivier CAVALLIN